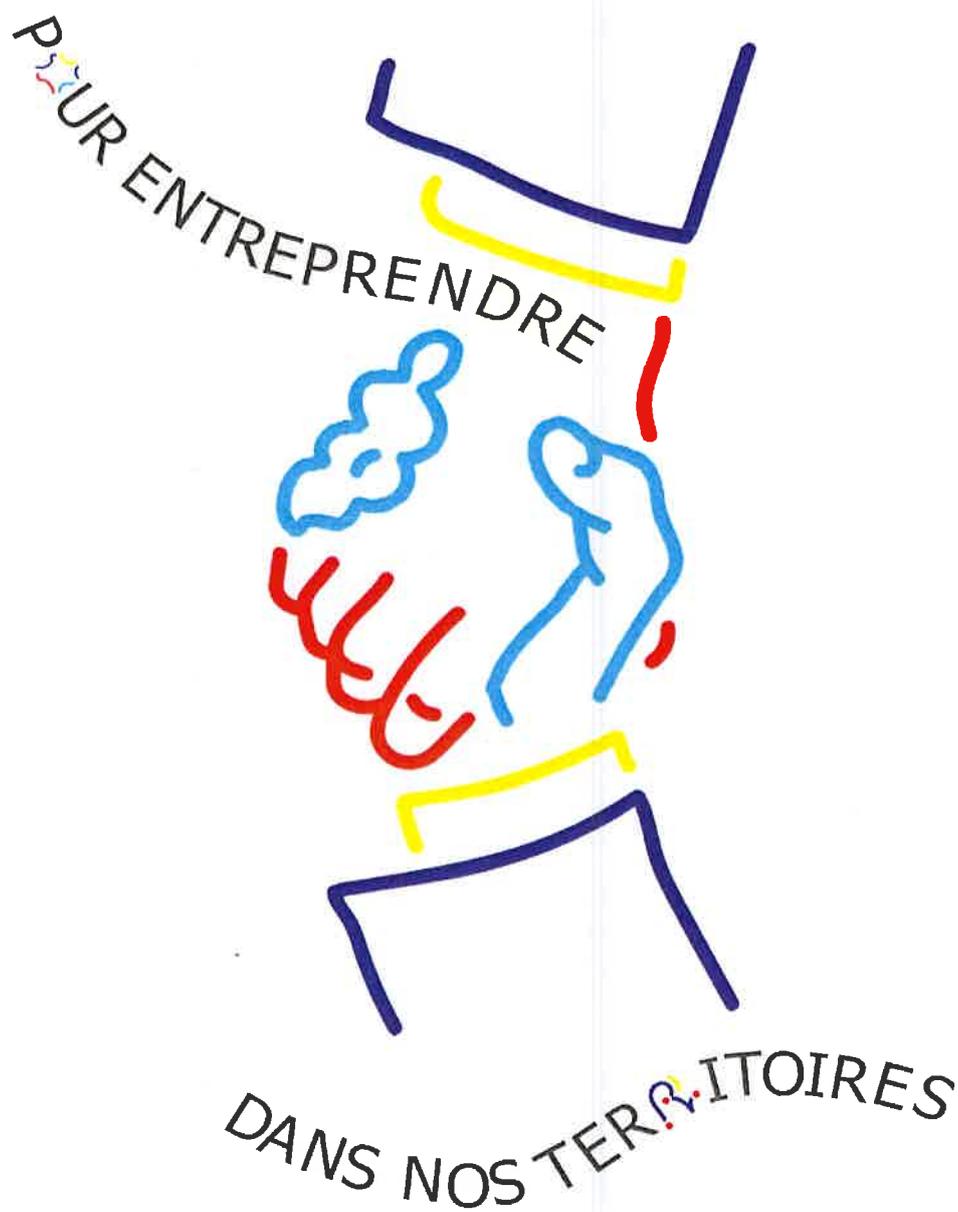


# YCROIRE





## Mot du Président

### Une année charnière pour Y Croire

Depuis 2018, Y Croire mène des opérations dans les territoires ruraux et périurbains afin de remobiliser les personnes éloignées de l'emploi et les aider à entreprendre leur vie.

Depuis 2020, ce dispositif a été repris par l'association Y Croire & Agir avec un objectif de développement plus large nécessitant des levées de fonds privés et publics. Ce sont aujourd'hui plus de 1200 bénéficiaires qui ont pu bénéficier du format de 3 jours pour « Sauter le pas ».

La notoriété d'Y Croire & Agir étant maintenant clairement établie et dans un souci de simplification et de lisibilité, les fondateurs du fonds de dotation Y Croire ont décidé de la dissolution du fonds courant 2024. **Notre action auprès des personnes éloignées de l'emploi ne s'arrête pas pour autant et continue avec Y Croire & Agir.**

### En 2023, Y Croire a mené une dernière action en direct à Rouen.

Suite au succès rencontré par l'opération menée en 2022 au Havre, nous avons bénéficié d'un nouveau financement de la Fondation Group Renault et avons ainsi mené une opération à Rouen.

100 personnes ont ainsi été accompagnées en 2022.

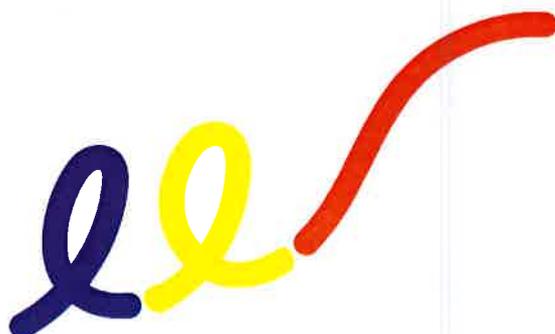
Depuis le début de notre action, 71 % des personnes accompagnées sont passées à l'action pour concrétiser leur projet.

J'aimerais remercier tous ceux, entreprises, mécènes, acteurs locaux pour leur soutien mais surtout pour l'intérêt qu'ils portent aux plus fragiles.

**Pierre Gattaz**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 SOMMAIRE

- 1 – Chiffres clés
- 2 – Objectif, missions, démarche
- 3 – Le parcours Y Croire
- 4 – Conseil d'administration
- 5 – Actions de communication
- 6 – Partenaires opérationnels
- 7 – Liste des dons versés et libéralités



## 1 -

## Chiffres clés

## 6 promotions réalisées par Y Croire depuis l'origine

- Promotion 1 à **Maubeuge** dans le **Nord** (2019)
- Promotion 2 à **Vervins** dans l'**Aisne** (2020)
- Promotion 3 à **Maubeuge** dans le **Nord** (2020)
- Promotion 4 à **Lens-Liévin** dans le **Pas-de-Calais** (2021)
- Promotion 5 à **Albert** dans la **Somme** (2021)
- Promotion 6 au **Havre** en **Seine-Maritime** (2022)
- Promotion 7 à **Rouen** en **Seine-Maritime** (2023)

Afin de déployer nationalement le dispositif et démultiplier l'impact, les actions de déploiement du dispositif sont portées depuis 2021 par l'Association Y Croire & Agir, en partenariat avec Y Croire.

Les chiffres présentés ci-dessous intègrent toutes les promotions, y compris celles portées par l'association Y Croire & Agir auxquelles Y Croire apporte son soutien opérationnel et financier.

	<i>En cumul depuis la création du dispositif</i>	<i>dont en 2023</i>
Participants aux 3 jours pour « Sauter le pas »	<b>1262</b>	<b>605</b>
<i>dont participants par essaimage</i>	<b>455</b>	<b>353</b>
Participants aux 3 semaines pour « Se révéler »	<b>183</b>	<b>41</b>

71 %



des **participants** sont **passés à l'action**  
pour **structurer** un **projet professionnel**

## ■ Bilan de l'année 2023 (promotion de Rouen)

# 103

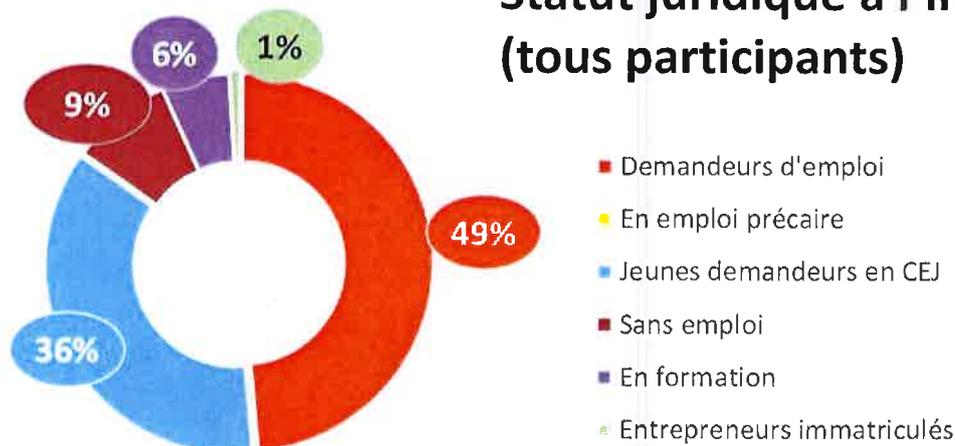
Participants  
aux 5 sessions pour  
« Sauter le pas »



# 14

Participants  
aux 3 semaines pour  
« Se révéler »

### Statut juridique à l'inscription (tous participants)



### Mesure d'impact post SLP

- 91% des participants déclarent avoir une définition claire de leur projet professionnel (vs 50% avant SLP, + 41 points)
- 87% des participants déclarent avoir clairement identifié les moyens à mettre en œuvre (vs 43% à l'inscription, + 46 points) pour mener à bien leur projet
- 86% des participants déclarent avoir confiance en eux (vs 55% à l'inscription, + 33 points)

### Statut juridique des participants - 6 mois après

*La mesure d'impact à 6 mois n'est pas disponible à la date d'impression du rapport d'activité. Elle sera réalisée en juin 2024.*

## 2 -

## Y CROIRE : Objectifs, missions, démarche, écosystème d'intervention

Depuis 2019, Y CROIRE a développé et expérimenté le dispositif Y Croire & Agir pour accompagner les populations autour de l'envie d'entreprendre sur les territoires en souffrance.

### ■ Objectif

Notre objectif est de lancer une dynamique autour de l'envie d'entreprendre dans les territoires en difficulté afin de remobiliser vers l'emploi les personnes qui en sont éloignées et, dans un même temps, favoriser l'économie locale.

Notre priorité est d'accompagner tous les citoyens qui sont isolés, socialement ou géographiquement, dans leur volonté de prendre en main leur vie professionnelle.

Nos programmes s'adressent à toutes et tous, sans distinction d'âge ou de qualification.

### ■ Missions

*L'insertion professionnelle* : Permettre à chaque individu de trouver sa place dans la société en retrouvant un emploi qui lui correspond.

*La revitalisation des territoires* : Favoriser l'économie locale en incitant les participants à lier leur projet à leur territoire.

### ■ Démarche

#### **Déployer des actions de formation ciblées auprès de personnes éloignées de l'emploi ou en transition professionnelle**

Par un travail de développement personnel à travers des exercices de comportement et de confiance en soi, les participants travaillent sur leurs obstacles, leurs freins afin de devenir entrepreneurs de leur vie.

#### **Transformer les capacités à entreprendre**

Les participants développent une réelle posture entrepreneuriale pour soit créer une activité, soit retourner à l'emploi salarié.

#### **Favoriser la construction d'une économie locale**

Notre dispositif accompagne les habitants à considérer positivement leur territoire pour y ancrer leur projet. Nous accompagnons les projets de création jusqu'à leur entrée dans les réseaux traditionnels d'accompagnement.

#### **Accélérer la dynamique territoriale**

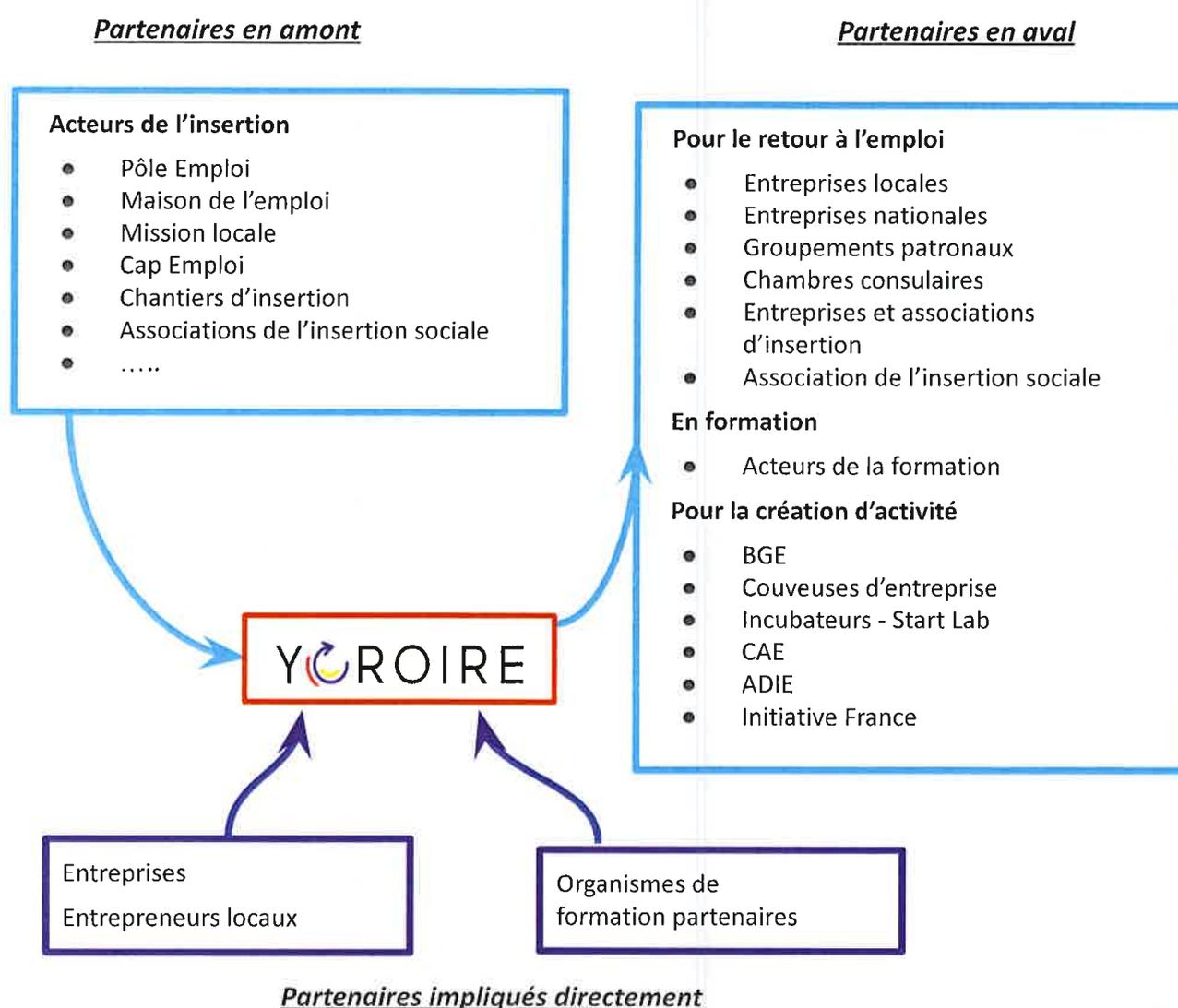
Notre ambition est d'accélérer la dynamique territoriale et de favoriser les alliances entre les élus, les associations, les entreprises et les citoyens.

## ■ Notre écosystème d'intervention

Y Croire apporte des solutions et un service dans des territoires ruraux et périurbains aujourd'hui en crise. Le parcours, ouvert à toutes et à tous, s'inscrit en complémentarité des dispositifs existants.

Y Croire crée une chaîne de valeur en mobilisant les acteurs de l'emploi et les sphères économiques autour des participants.

Ce maillage unique permet de répondre aux besoins des territoires et de contribuer à redynamiser l'économie locale.



## 3 -

## Le parcours Y CROIRE

Y Croire a développé un parcours et une pédagogie innovante combinant travail approfondi sur les *soft skills* et le développement personnel. Celui-ci est toujours déployé en complémentarité des dispositifs existants. Il fait régulièrement l'objet d'évolutions en fonction des retours d'expérience. Ainsi en 2022, il a été décidé pour les nouvelles promotions, de concentrer sur 2 semaines (au lieu de 3 précédemment) la formation de « Se révéler ».

### Des objectifs pédagogiques centrés sur la personne :

Mobiliser les citoyens/porteurs de projet en partant de leur envie jusqu'au passage à l'action. Pour chaque participant :

#### ■ Concrétiser leur projet professionnel :

- Clarifier ou faire émerger un projet pertinent
- Mettre en place un plan d'action lucide

#### ■ Acquérir une posture d'entrepreneur qui leur permet :

- d'être autonome dans la durée
- de se faire un réseau
- d'être proactif sur leur territoire

### ■ Un parcours modulable pour répondre aux besoins du participant

Le parcours d'accompagnement se décompose en plusieurs phases:

1

#### 3 jours pour « Sauter le pas »

Ateliers pour :

- Reprendre le contrôle de sa trajectoire professionnelle
- Faire émerger un projet professionnel qui lui correspond

2

#### 2 semaines pour « Se Révéler »

Formation longue pour :

- Consolider son projet de création d'activité ou retour vers l'emploi
- Lier son projet à son territoire
- Prendre confiance en ses propres ressources

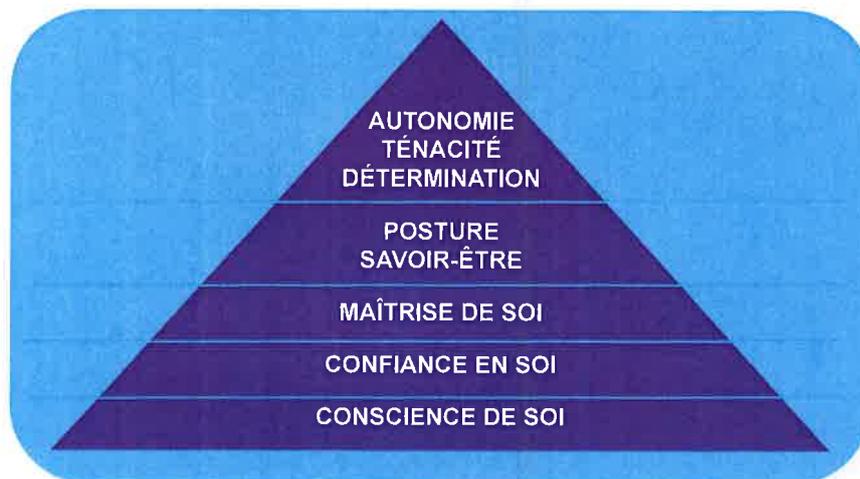
3

#### 3 mois pour « Se lancer et réussir »

Suivi personnalisé avec la structure d'accompagnement en lien avec son projet de création d'activité ou de retour à l'emploi

## Un travail sur les soft skills :

La pédagogie permet aux participants de développer leurs compétences interpersonnelles nécessaires pour entreprendre.



## Une pédagogie toujours renforcée

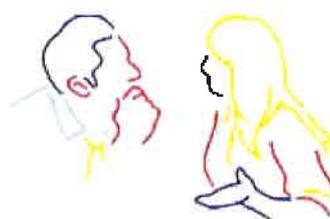
Depuis le début, avec les organismes partenaires dans l'animation du parcours, Y Croire s'efforce, par une écoute attentive des participants, à **renforcer** la **pédagogie du parcours d'accompagnement** pour leur apporter des outils appropriés.



POWA



Nos organismes partenaires dans l'animation du parcours



## 4 -

## Conseil d'administration

**Pierre GATTAZ**, Président du directoire de RADIALL, Président du Conseil d'Administration

**Pierre BRAJEUX**, Président de TORANN France

**Marie-Aude GATTAZ**, Cadre supérieur dans le secteur public

**Philippe GUERAND**, Président de la société SIER-CONSEIL

**Jean- Luc JOYEAU**, Président du Conseil d'Administration de CEMECA

**Matthias LERIDON**, Président de la société TILDER

**Jean VAYLET**, Président de l'entreprise ONE & ALL CONSULTING

### Ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 13 juin 2023 à Paris :

1. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et nomination du Président
2. Présentation du rapport d'activité 2022
3. Présentation du rapport du commissaire aux comptes
4. Approbation des comptes de l'exercice 2022
5. Affectation du résultat 2022
6. Rapport sur les conventions réglementées
7. Validation du budget prévisionnel 2023
8. Questions diverses

### Ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 6 septembre 2023 à Paris :

1. Changement de siège social
2. Questions diverses

### Ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 24 octobre 2023 à Paris :

1. Point sur l'action à Rouen
2. Dissolution du fonds de dotation
3. Décision de dévolution de l'actif résiduel
4. Questions diverses



## 5 -

**Actions de communication**■ **Communication**

Animation des réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, YouTube, Instagram – Campagne de sourcing pour la promotion de Rouen sur Facebook et Instagram (26700 personnes touchées)



Envoi de Newsletter



Commande de films et pastilles vidéo, animation de la chaîne Y Croire & Agir sur YouTube



- Distribution de flyers et affichage dans les halls d'immeubles par les bailleurs sociaux (Logirep et Quevilly Habitat)
- Mise à disposition de flyers et dépliants dans les locaux des différentes structures d'insertion du territoire



Envoi de push mails et SMS via Pôle Emploi



Forum Nous Femmes et Engagées



Présentation du dispositif à différentes structures d'insertion du département



Participation à des réunions d'information collectives en agence à destination des demandeurs d'emploi et des corners pro organisés par Pôle Emploi



Envoi de communiqués de presse (France 3 Normandie, 76 Actu, Ouest France, Paris Normandie et BFM)



## 5 -

## Actions de communication et de prospection

### ■ Prospection

Suite à la décision de dissolution du fonds de dotation, aucune action de prospection n'a été menée par Y Croire au cours de l'année 2023.

Toutes ces actions d'essaimage ont été portées par l'association Y Croire & Agir.



## 6 -

**Partenaires opérationnels****Parrainage et financement de la promotion**

Fondation Renault Group

**Sourcing des participants de la promotion**

Pôle Emploi

CAP Emploi

Bailleurs sociaux

PLIE

Chantiers d'insertion

**Aide logistique et visibilité de l'action**

Métropole de Rouen Normandie



**7 -**

## Liste des dons versés et libéralités reçues

### LIBÉRALITÉS REÇUES EN 2023 : 307 557€

70 000€ reçus par virement le 17/02/2023 de la Fondation Renault Group affectés au financement de la promotion de Rouen

237 557€ reçus en nature (mécénats de compétence) de BNP Paribas affectés aux frais de fonctionnement

### DONS VERSÉS EN 2023 : 0 €



## NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES

Merci à tous nos mécènes et partenaires qui soutiennent nos actions depuis l'origine.



YUROIRE



**CH AUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Versailles*

# **FONDS DE DOTATION Y CROIRE**

**Siège social : 11 Rue REBEVAL  
75019 PARIS**

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos au 31/12/2023**

# CH AUDIT

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Aux membres

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation Y CROIRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation Y CROIRE à la fin de cet exercice.**

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# CH AUDIT

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie Régionale de Versailles*

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

# CH AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à COLOMBES, le 07 Mai 2023

Le Commissaire aux comptes

CHAUDIT, représenté par

Haye CARDUNER



## Comptes annuels

### FONDS DE DOTATION Y CROIRE

La Filature

32 Rue du Faubourg Poissonnière

75010 PARIS

Exercice du : 01/01/2023      au 31/12/2023

APE : 9499Z

SIRET : 84285947200016

**CBA EXPERTS**  
27-29 Avenue Philippe Auguste 75011 PARIS  
Tél : 01 43 42 43 33 - email : cabinet@cba-experts.com  
SIRET : 39528822800020



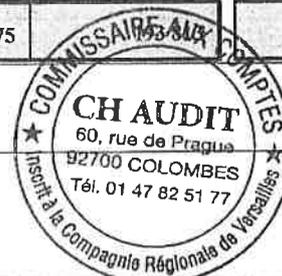
## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	3 297	2 575	723	1 186	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>3 297</b>	<b>2 575</b>	<b>723</b>	<b>1 186</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 749		36 749	1 228	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	1 370		1 370	1 493	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	154 867		154 867	453 707	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	104		104	861
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>193 090</b>		<b>193 090</b>	<b>457 289</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>196 388</b>	<b>2 575</b>		<b>458 475</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an



# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	15 000	15 000
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(4 963)	(4 183)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(463)</b>	<b>(780)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>9 574</b>	<b>10 037</b>
Fonds propres consommables	151 628	238 714	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>151 628</b>	<b>238 714</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>161 202</b>	<b>248 751</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	105	18
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 709	192 055
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	16 798	17 650
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>32 611</b>	<b>209 724</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>193 813</b>	<b>458 475</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(463,29)	(779,98)
	(1) Dont à moins d'un an	32 611	209 724
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	105	18



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	36 749	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		8 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	157 086	468 375
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 224
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	123	67	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>193 958</b>	<b>477 665</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		4 081
	Autres achats et charges externes	71 202	99 095
	Aides financières		210 942
	Impôts, taxes et versements assimilés	450	(139)
	Salaires et traitements	86 733	113 620
	Charges sociales	35 466	46 906
	Dotations aux amortissements et dépréciations	463	2 004
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	2	194	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>194 316</b>	<b>476 702</b>
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(358)</b>	<b>963</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(358)	963
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		(358)	963
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		1 228
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		1 228
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	105	
	Sur opérations en capital		2 971
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	105	2 971
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		(105)	(1 743)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>193 958</b>	<b>478 893</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>194 421</b>	<b>479 673</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(463)</b>	<b>(780)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		237 557	175 165
Bénévolat		5 376	5 252
<b>TOTAL</b>		<b>242 933</b>	<b>180 417</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		237 557	175 165
Personnel bénévole		5 376	5 252
<b>TOTAL</b>		<b>242 933</b>	<b>180 417</b>



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 05/06/2014, des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07 et du règlement ANC n°2018-06 du 5/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

L'entreprise exerce l'activité principale suivante : Fond de Dotation.

Le bilan de l'exercice présente un total de 193 813 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 193 958 euros et un total charges de 194 421 euros, dégageant ainsi un résultat de -463 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.  
Il a une durée de 12 mois.

## Description de l'objet social

Le fond de dotation Y croire a pour objet de soutenir des actions et des initiatives qui favorisent la revitalisation des territoires en France.

Des projets sont menés sur différents territoires en Haut de France à travers des actions de communication, des réunions et actions de prospections afin de promouvoir la cohésion sociale et l'insertion par l'emploi et la créativité d'activité, la création d'entreprises.

Ces actions peuvent être réalisées grâce à l'action de nombreux partenaires régionaux, aux dons et au mécénat.

## Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

## Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

## Autres éléments significatifs

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 24 octobre 2023, a validé le principe de la dissolution du fonds de dotation au 30 septembre 2024.

## Evènements postérieurs à la clôture



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Néant

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et brevets	- à - ans
- Constructions	- à - ans
- Agencements et aménagements des constructions	- à - ans
- Installations techniques	- à - ans
- Matériel et outillage industriels	- à - ans
- Agencements, aménagements des installations	- à - ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine, ou la durée réelle d'utilisation selon les cas.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

## Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises en cours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- à la fin de la période concernée, l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers, résultant d'événements antérieurs,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

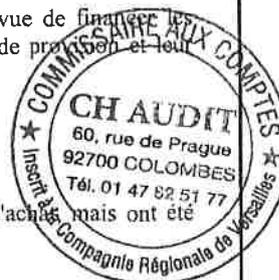
L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par l'entreprise pour éteindre l'obligation, estimés à partir d'hypothèses retenues par l'entreprise, d'évaluations réalisées par ses conseils, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires. Ces différentes estimations sont revues à chaque arrêté comptable.

## Engagements de retraite

Il n'a pas été signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provisions et leur montant est indiqué en annexe s'il est significatif.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



# Règles et Méthodes Comptables

État exprimé en euros

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

## Rémunération des administrateurs

Aucun administrateur n'a perçu de rémunération au cours de l'exercice.

## Comptabilisation des dons reçus

Les dons reçus des fondateurs sont comptabilisés en autres fonds propres dans les dotations consommables.

Les dons affectés ou non affectés reçus dans le cadre de conventions de mécénat, sont comptabilisés en autres fonds propres dans les dotations consommables. La quote-part affectée aux différents projets selon le plan d'action présenté en annexe est réintégrée en autres produits d'exploitations.

## Contributions volontaires en nature

Le fond de dotation fait appel à des bénévoles, notamment aux membres du conseil d'administration pour piloter l'ensemble des projets et se réunir au minimum une fois par an.

Le bénévolat a été valorisé dans les comptes pour 5 376 €. Ce montant prend en compte le nombre d'heures effectué par les membres fondateurs au cours de l'année pour le fonctionnement du fond et valorisé au coût horaire de 61 € pour les membres du bureau.

Le fond de dotation a également signé avec des partenaires des mécénats de compétence, valorisés dans les comptes pour 237 557 €.



# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 297					3 297
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 297</b>					<b>3 297</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>3 297</b>					<b>3 297</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier	2 111	463		2 575	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 111</b>	<b>463</b>		<b>2 575</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>2 111</b>	<b>463</b>		<b>2 575</b>



## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	36 749	36 749	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	989	989	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	382	382		
Charges constatées d'avance	104	104		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>38 223</b>	<b>38 223</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	105	105		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 709	15 709		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	3 723	3 723		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 007	12 007		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 068	1 068		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>32 611</b>	<b>32 611</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(4 183)	(780)			(4 963)
Excédent ou déficit de l'exercice	(780)	780		463	(463)
<b>Situation nette</b>	<b>10 037</b>			<b>463</b>	<b>9 574</b>
Fonds propres consommables	238 714		70 000	157 086	151 628
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Fonds dédiés des fondations abritées					
<b>TOTAL</b>	<b>248 751</b>		<b>70 000</b>	<b>157 549</b>	<b>161 202</b>



## Annexe libre

Etat exprimé en euros

ACTIONS 2023				
Projets/ Dépenses	ROUEN 2023	Association	Fonctionnement	TOTAL
604001 Achat presta. communications	2 010,80		150,00	2 160,80
604002 Achats presta séminaires, form	28 050,00			28 050,00
604200 Evalueurs externes	3 000,00			3 000,00
606140 Carburant	610,02		278,87	888,89
606300 Fournitures & petits matériels	335,69		160,98	496,67
606301 Fournitures et matériels Forma	4,50			4,50
606400 Fournitures de bureau	78,87			78,87
613200 Location immeuble	1 053,00		6 804,00	7 857,00
613300 Location heberg. site internet			8,39	8,39
615700 Maintenance informatique			1 795,73	1 795,73
616100 Assurances			111,32	111,32
618200 Documentation			47,00	47,00
622620 Honoraires			9 393,60	9 393,60
622800 Aut.remuner.& honora			73,29	73,29
623100 Annonce et insertion	139,94			139,94
623400 Cadeaux	62,34		736,04	798,38
623600 Brochures dépliant	1 333,20			1 333,20
625101 Frais déplacement Formation	2 297,54			2 297,54
625110 Frais de déplacements salariés	2 221,25		670,20	2 891,45
625600 Réception	332,37		415,06	747,43
625610 Hôtel salariés	1 787,72			1 787,72
625620 Hôtel invités	723,20			723,20
625730 Repas salariés midi	224,62		950,55	1 175,17
625731 Repas fondateurs et sal. soir	551,70		814,20	1 365,90
625740 Repas séminaires et formations	1 672,33			1 672,33
626000 Frais postaux	55,68		37,90	93,58
626500 Téléphone			1 001,70	1 001,70
627000 Serv.bancaires			858,88	858,88
628800 Cotisations			350,00	350,00
633300 Formation continue	93,26	134,86	221,41	449,53
641100 Rémunérations personnel	16 956,65	24 519,77	40 256,13	81 732,55
641200 Congés payés			371,89	371,89
641400 Indemnités et avantages divers			504,60	504,60
641401 Ticket restaurant	337,81	488,48	297,36	1 123,65
641500 Prime exonérée	622,40	900,00	1 477,60	3 000,00
645100 Cotisations Urssaf	5 123,51	7 408,73	12 163,51	24 695,75
645300 Cotisation retraite	1 731,04	2 503,13	4 109,61	8 343,78
645700 Cotis. prévoyance et mutuelle	548,77	793,54	1 302,83	2 645,14



## Annexe libre

Etat exprimé en euros

645800	Charges sociales		-	408,47	-	408,47
647500	Médecine du travail			189,92		189,92
658000	Charges div gestion courante			1,92		1,92
671300	Dons, libéralités	105,00				105,00
758800	Produits divers			123,45	-	123,45
681120	Dot. amort. Immos. corporels			463,29		463,29
708400	Mise à disposition de personnel facturé		36 748,51		-	36 748,51
	<b>TOTAL</b>	<b>72 063,21</b>	<b>-</b>	<b>85 485,86</b>		<b>157 549,07</b>



Voir le rapport de l'Expert Comptable

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mécénat de compétence BNP	237 557	174 828
Mécénat de compétence Radiall		337
Bénévolat	237 557	175 165
Membres fondateurs	5 376	5 252
	5 376	5 252
<b>Total</b>	<b>242 933</b>	<b>180 417</b>
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Mécénat de compétence	237 557	175 165
Personnel bénévole	237 557	175 165
Bénévoles	5 376	5 252
	5 376	5 252
<b>Total</b>	<b>242 933</b>	<b>180 417</b>



## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>1 370</b>
<b>Autres créances</b>		<b>1 370</b>
<i>Fournisseurs - Avoirs à rec.</i>	382	
<i>Produits à recevoir</i>	989	



*Voir le rapport de l'Expert Comptable*



Adresse contact :  
La Filature  
32 rue du Faubourg Poissonnière, Paris 75010

## **Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 4 juin 2024**

Le 4 juin 2024  
à 11h

Le Conseil d'Administration s'est réuni par vision conférence sur convocation du président adressée par lettre simple et courriel.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres présents.

Le Président constate que le quorum requis par les statuts est atteint. En conséquence, le Conseil d'Administration est déclaré ouvert.

Madame Dominique Guergadic exerce les fonctions de secrétaire de séance.

L'ordre du jour et les documents ont été transmis préalablement à l'ensemble des administrateurs.

Le Président de séance rappelle les sujets à l'ordre du jour:

- Approbation du rapport d'activité 2023
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes
- Rapport sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice 2023
- Affectation du résultat 2023
- Questions diverses.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

### **1. Rapport d'activité 2023**

Le Président invite Madame Yaddaden à présenter le rapport d'activité 2023.

Madame Yaddaden rappelle que l'année 2023 est la dernière année pendant laquelle Y Croire aura mené des actions, et que la promotion de Rouen est donc la dernière promotion d'Y Croire.

Le Président, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, remercie Madame Yaddaden pour avoir conduit avec succès le développement et les actions d'Y Croire.

Fonds de Dotation Y Croire

Siège social: La Filature, 32 rue du faubourg Poissonnière, 75010 Paris - SIRET 842 859 472 00016

400 bénéficiaires auront bénéficié des actions directes menées par le fonds de dotation, et plus de 1400 en ajoutant les bénéficiaires des actions menées par Y Croire & Agir qui a repris intégralement les actions d'Y Croire.

Aucune question n'étant soulevée sur le rapport, celui-ci est ensuite soumis pour approbation au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

## **2. Présentation des comptes de l'exercice 2023**

Le Président invite Madame Guergadic à présenter les comptes 2023.

Le total de bilan est en forte baisse sur l'exercice et s'établit au 31/12/2023 à 193 813€.

Madame Dominique Guergadic indique que la baisse du total bilan provient de l'arrêt progressif de l'activité d'Y Croire. Elle rappelle par ailleurs qu'un don exceptionnel a été fait en 2022 par Y Croire à l'association Y Croire & Agir dont le flux de trésorerie n'est intervenu que début 2023.

Les comptes de l'exercice 2023 font apparaître une perte de 463€ correspondant principalement aux dotations aux amortissements des actifs corporels. L'exploitation quant à elle fait apparaître un résultat de 105€ avant dotation aux amortissements précédemment cités.

Les charges d'exploitation diminuent de 59% expliqué par une réduction des aides financières et par une baisse des frais de personnel (transfert de contrat de travail de salariés du fonds de dotation vers l'association Y Croire & Agir en cours d'année 2022).

## **3. Rapport sur les conventions réglementées**

Aucune convention réglementée n'existe à ce jour pour Y Croire.

Il n'y a donc pas de rapport sur les conventions réglementées.

## **4. Présentation du rapport du commissaire aux comptes**

Le Président invite Madame Dominique Guergadic à présenter le rapport des commissaires aux comptes.

Les comptes sont certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes.

Les comptes sont ensuite soumis au vote du Conseil d'administration et approuvés à l'unanimité.

## 5. Affectation du résultat 2023

Madame Dominique Guergadic est ensuite invitée à présenter le projet d'affectation du résultat. Celui-ci prévoit une affectation de l'intégralité du résultat de l'exercice 2023 (perte de 463€) en report à nouveau. Celui-ci s'élève après affectation à -5 426€ (perte).

La proposition d'affectation du résultat est ensuite soumise au vote du Conseil d'administration et est approuvée à l'unanimité.

## 6. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent Conseil d'Administration pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur relatifs à l'ensemble des résolutions qui précèdent.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance



Fonds de Dotation Y Croire

Siège social: La Filature, 32 rue du faubourg Poissonnière, 75010 Paris - SIRET 842 859 472 00016